

Schéma régional d'actions des Chambres d'Agriculture pour la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau en Lorraine



Opération Agri-Mieux
Agri-Ouest

Fiche bilan 2013



Contexte et objectifs

L'opération Agri - Ouest 88 couvre 34 communes, pour 15 000 habitants (4 syndicats, et 19 communes autonomes). Elle vise à protéger la « nappe du Dogger », hébergée dans des formations aquifères fissurées et plus ou moins karstifiées, très vulnérables aux pollutions diffuses d'origine agricole. L'augmentation des teneurs en nitrates du secteur, notamment de la source de la Chavée (SIE de la Vraine et du Xaintois, alimentant 30 communes) et frôlant la norme de 50 mg/l, est à l'origine de l'opération lancée en 1994, qui affichait alors un objectif de prévention « nitrates », sur un secteur classé en Zone Vulnérable dans son intégralité.

Les 18 000 ha de SAU (52% de terres labourables, et 42% de prairies) sont exploités par 120 exploitations. Une typologie des exploitations du secteur montre un impact fort des systèmes « lait-polyculture » et « céréaliers », qui exploitent 83% des surfaces en céréales, 95% des surfaces en colza, et 77% des surfaces en maïs.

Le diagnostic agronomique mené en 1994 mettait en évidence des pratiques de fertilisation azotée minérale excédentaires et non pilotées, ainsi qu'une gestion des effluents d'élevage concentrés sur les terres labourées.

L'évaluation intermédiaire de 2009 a souligné les progrès réalisés en matière de gestion de la fertilisation azotée minérale, tout en citant le transfert encore modéré des apports organiques des têtes de rotation vers les prairies. Elle a permis de réaliser un « point zéro » en matière de gestion des produits phytosanitaires, en constatant que ce thème a été développé depuis 2003. **L'état des lieux plus récent de la qualité des cours d'eau incite désormais à centrer l'opération sur les risques de contamination des eaux de surface.** Une nouvelle évaluation est en cours, sous maîtrise d'œuvre de la CRAL (été 2013).

Partenaires et moyens mobilisés

Moyens humains mobilisés : 0,7 ETP

Partenaires techniques : CDA 88 - CRAL - INRA - Agence de l'Eau Rhin-Meuse - DDT 88 - ARS 88 - Association des Maires des Vosges - Mairie de Neufchâteau - SIE de la Vraine et du Xaintois - Coopérative Agricole Lorraine - Vivescia

Partenaires financiers :



Descriptif des actions

Les actions proposées en matière de réduction des nitrates, ont été centrées sur :

- la meilleure connaissance des effluents d'élevage, l'accompagnement de la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la meilleure prise en compte des effluents dans le raisonnement de la fertilisation azotée.
- la description des sols locaux (fiches définissant les objectifs de rendement), le développement du raisonnement de la fertilisation minérale (fiches de conseil, essais doses d'azote sur les principales cultures), et des outils de pilotage de la fertilisation minérale.
- plus récemment, le développement des CIPAN (essais espèces/variétés, tests d'implantation sous maïs, témoignages)
- la mise en œuvre de la MAE « remise en herbe » (captage de Lemmecourt/Landaville), qui porte ses fruits actuellement : la diminution des teneurs en nitrate est à l'origine du retrait des communes de Landaville-Lemmecourt et Beaufremont du zonage « zones vulnérables Directive Nitrates » (Arrêté SGAR n°2012-538).

Les actions visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires connaissent différentes étapes :

- Sensibilisation aux risques de pollutions ponctuelles, puis aux risques santé humaine pour l'applicateur (2003-2004).
- Appréhension du risque de pollutions diffuses à partir de 2005 (risques de dérive, ZNT, caractéristiques des différents produits et risques de lixiviation) par l'intermédiaire de fiches, et de portes ouvertes ; introduction du désherbage mécanique (essais de désherbage mixte sur céréales et maïs). Fiches techniques concernant les risques liés aux produits phytosanitaires envoyées à toutes les communes de la zone, afin d'élargir la mobilisation aux collectivités ; présentation des services de la FREDON en zones non agricoles (2006, 2009).
- depuis 2010, présentation de nouveaux leviers d'action : diminution de la pression adventice par modification de pratiques agronomiques sur la rotation, tests de systèmes de production intégrée... **Cette approche nouvelle, portée par un Comité Technique local très impliqué (8 agriculteurs du secteur et les deux coopératives concernées), est à l'origine de la nouvelle appellation « Agri-Ouest » de l'opération.**

Indicateurs d'activité

Pour mémoire : Suivi d'essais pour appuyer le conseil ; dans le cadre de l'acquisition de références harmonisée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, suivi d'observatoires grandes cultures, d'essais « réseau de réduction de pression adventices », d'essais « gestion de l'interculture », d'essais « cultures nouvelles » et d'un essai « remédiation en sortie de drains »

Rencontres techniques : en moyenne, 5 rencontres techniques par an, aux champs ou en salle : par exemple en 2012, deux « tours de plaine », une journée de restitution d'essais, une rencontre technique « CIPAN et cultures dérochées », une rencontre technique « présentation et visite des dispositifs de remédiation en sortie de drains » ...

Publications : 4 à 6 fiches techniques annuelles (conseils techniques à destination des agriculteurs) envoyées aux 120 exploitations ; 1 « bulletin annuel » de suivi de l'opération, envoyé à toutes les collectivités concernées, ainsi qu'aux agriculteurs. *Toutes ces publications (80 fiches techniques et 15 bulletins) sont disponibles sur le site de la CDA 88 : www.cda-vosges.fr (agronomie-environnement/protection de la ressource en eau/Agrimieux/Agriouest*

Et demain, quelles perspectives ?

Les acquis en matière de raisonnement de la fertilisation azotée et d'implantation de CIPAN semblent solides ; ils seront renforcés par la diffusion des opportunités offertes par le Plan Végétal pour l'Environnement, en s'appuyant notamment sur le **réseau des CUMA**.

La demande récente d'autonomie protéique aboutit à une réflexion locale sur une **meilleure valorisation des prairies permanentes**, ainsi qu'au développement des prairies temporaires (luzerne notamment) ; **le choix du système fourrager, central dans les exploitations de polyculture-élevage, pourra être appuyé par le nouvel outil que fourniront les MAE-système.**

Enfin, la **diminution des risques de contamination directe des cours d'eau par les produits phytosanitaires** (à la fois par l'intermédiaire du drainage et des pratiques d'épandage) **doit rester un objectif majeur de l'opération**, par la poursuite d'élaboration de références techniques (outils agronomiques de gestion des adventices et dispositifs de remédiation), le développement des échanges entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique, et une sensibilisation plus générale à la qualité des cours d'eau (rétablissement des éléments fixes du paysage).

